



**Suivi de la saison de ponte
des tortues marines
sur l'ensemble du littoral guyanais**

Saison 2007

TAPIERO Audrey

*Délégation Régionale Outre Mer
ONCFS
Cellule technique*

Janvier 2008



PREAMBULE

Depuis maintenant 30 ans, les tortues marines ont été étudiées en Guyane. Les espèces rencontrées sont la Tortue luth *Dermochelys coriacea*, la Tortue verte *Chelonia mydas*, la Tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*, et plus rarement la Tortue imbriquée *Eretmochelys imbricata* et la Tortue caouanne *Caretta caretta*. Elles sont toutes protégées par un arrêté ministériel en France (arrêté du 14 octobre 2005). D'après la liste rouge de l'UICN de 2008, leur statut est soit « gravement menacée d'extinction » (pour la Tortue luth et la Tortue imbriquée), soit « menacée d'extinction » (pour la Tortue verte et la Tortue caouanne), soit « vulnérable » (pour la Tortue olivâtre). Ce travail de suivi est alors très important afin de multiplier les données. Ce rapport synthétise les résultats des différents organismes suivant la ponte des tortues marines sur l'ensemble de la Guyane en 2007. Il présente de plus les protocoles, le matériel et les problèmes ou difficultés rencontrés au cours de cette saison.



SOMMAIRE

I / HISTORIQUE ET ACTEURS DU SUIVI DES TORTUES MARINES EN GUYANE.....	1
II / DESCRIPTION DES PROTOCOLES ET MATERIEL UTILISE	
1 / PROTOCOLES.....	3
2 / MATERIEL.....	6
III / SUIVI SUR LA ZONE EST GUYANE	
1 / SUIVI SUR LES PLAGES DE KOUROU VILLE ET DE KAROUABO.....	8
a) La plage de Kourou ville	
b) La plage de Karouabo	
2 / SUIVI SUR L'ILE DE CAYENNE.....	10
a) Les données de comptage	
• Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i>	
• Tortue verte <i>Chelonia mydas</i>	
• Tortue olivâtre <i>Lepidochelys olivacea</i>	
b) Les données de marquage	
IV / SUIVI SUR LA ZONE OUEST GUYANE (RESERVE NATURELLE DE L'AMANA)	
1 / SUIVI SUR LA PLAGE DE YALIMAPO.....	11
a) Les données de comptage	
• Tortue luth <i>Dermochelys coriacea</i>	
• Tortue verte <i>Chelonia mydas</i>	
• Tortue olivâtre <i>Lepidochelys olivacea</i>	
b) Les données de marquage	
c) Autres données (échouages, tapouilles, chiens errants)	
2 / SUIVI SUR POINTE ISERE.....	13
a) Les données de comptage	
b) Les données de marquage	
c) Autres données (émergences, mortalité, tapouilles, pirogues de frêt)	
V/ NOMBRE TOTAL DE PONTES EN GUYANE.....	14
VI/ PROBLEMES RENCONTRES.....	15
VII / CONCLUSION.....	17



I / HISTORIQUE ET ACTEURS DU SUIVI DES TORTUES MARINES EN GUYANE

Le suivi des pontes de tortues marines en Guyane a débuté en **1977**, grâce à Mr Lescure et Mr Fretey qui, accompagnés d'amérindiens, suivent les plages de l'Ouest guyanais pour Greenpeace. Les campagnes de comptage et de marquage des Tortues luths sont financées par le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris, avec le soutien de Greenpeace et du WWF.

En **1986**, naît la campagne « Kawana », dans l'Ouest guyanais, du nom de la « Tortue luth » en langue kalina.

En **1998**, la Réserve Naturelle de l'Amana, dont la vocation première est la protection des sites de pontes des Tortues luths, est créée. Cette même année, l'association amérindienne Kulalasi prend part à la campagne de suivi Kawana. Quant sur l'Est de la Guyane, l'association Kwata prend en charge le suivi des plages de l'Île de Cayenne. La DIREN coordonne alors ces opérations.

En **1999**, l'association SEPANGUY s'occupe du suivi des plages de Kourou.

En **2000**, la Brigade Mobile d'Intervention de l'ONCFS réalise des missions de protection des nids, avec l'aide de renforts venus de métropole.

En **2003**, l'ONCFS à la demande de la DIREN devient coordinateur de la campagne et a en charge la « coordination des actions de suivi et la gestion du matériel de suivi scientifique des tortues marines sur l'ensemble du littoral de la Guyane ». Une convention est signée entre les deux établissements.

Une convention de « gestion et de valorisation de la base de données collective tortues marines de Guyane » est signée en **2004** entre tous les acteurs du suivi des tortues marines : la DIREN, WWF, Kwata, Sepanguy, Kulalasi, le SIVU de l'Amana (gestionnaire de la Réserve) et l'ONCFS et ce afin de s'entendre sur l'utilisation des données qui sont « propriété collective » des signataires de cette convention.

Dans le cadre du suivi des pontes des tortues marines en Guyane, différents sites de plages sont suivis par divers organismes (*figure 1*) :

- La zone Ouest Guyane correspondant à la Réserve Naturelle de l'Amana avec :
 - * La plage de Yalimapo par l'équipe de la Réserve Naturelle de l'Amana.
 - * Pointe Isère par l'association KULALASI. WWF est un partenaire financier, qui depuis cette année, au lieu de prendre en charge le camp isolé sur Pointe Isère, se concentre en priorité sur l'impact de la pêche sur les tortues marines.

- La zone Est Guyane avec :
 - * Les plages de Kourou ville et de Karouabo par l'association SEPANGUY.
 - * Les plages de l'Île de Cayenne (Zéphyr, Montjoly, Apcat et Gosselins) par l'association KWATA.

Quant au travail de recherche scientifique, il est effectué par :

- l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) qui est une unité mixte CNRS et Université Louis Pasteur de Strasbourg. Il étudie l'écologie énergétique des tortues marines depuis 1999 (pose de balises Argos sur les Tortues luths et les Tortues olivâtres sur Awala et Cayenne). Cette année, Jean Yves Georges s'est rendu en Guyane afin de

poser 12 Balises Argos sur les Tortues olivâtres (10 en Guyane sur Montjoly et 2 au Surinam) dans le cadre du programme Interreg CARET.

- L'ESE-CNRS (Ecologie, Systématique, Evolution/CNRS/Université de Paris Sud) qui travaille sur la dynamique et la conservation des tortues marines. Marc Girondot analyse les données de la base collective.



Figure 1 : Sites de plages de suivi des tortues marines en Guyane par les différents acteurs.

II / DESCRIPTION DES PROTOCOLES ET MATERIEL UTILISE

1 / PROTOCOLES

Le suivi des tortues marines en Guyane comporte deux phases : la première consiste à comptabiliser les traces laissées par les tortues venues pondre sur les plages suivies, c'est le **comptage**. La deuxième est un suivi individuel des tortues luths nicheuses sur les plages de Guyane, c'est le **marquage**.

a) Le comptage

Deux méthodes complémentaires sont utilisées :

La première méthode consiste en un comptage matinal quotidien des traces de pontes déposées au cours de la nuit sur toute la plage suivie. Les différentes espèces sont déterminées en fonction de la largeur de la trace laissées dans le sable. Cette méthode est la méthode de base et minimale à appliquer pour un suivi scientifique de la ponte des tortues marines. Elle permet d'obtenir un « nombre minimal de pontes observées ». Elle a lieu sur toutes les plages suivies.

La deuxième méthode peut se superposer aux patrouilles de marquage uniquement lorsque le nombre de femelles venant pondre n'est pas trop important. Elle a lieu durant 4 heures autour de la marée haute (période la plus favorable à la montée des Tortues luths) sur Awala, Pointe Isère, Karouabo et durant toute la nuit sur l'Île de Cayenne.

Elle consiste en un comptage nocturne quotidien des femelles rencontrées au cours de la patrouille. MAIS, il est nécessaire et indispensable dans le cas de la mise en place de ce comptage d'également prendre en compte les femelles qui ont pondu avant la patrouille et les femelles qui ont pondu après la patrouille (comptage du matin).

Lorsque le nombre de femelles venant pondre sur un site suivi devient supérieur à 100 individus par nuit, alors, il n'est plus possible de superposer marquage et comptage des femelles. De plus, le nombre important de traces de pontes devient difficile à estimer avec précision au petit matin (nombreux risques d'effacements). Il faut donc mettre en place le protocole de comptage de 6 heures toutes les 6 nuits (correspondant à chaque quartier lunaire). Ces nuits de comptage sont alors exclusivement consacrées au comptage des femelles et non plus à leur identification. La durée de patrouille plus longue (6 heures au lieu de 4 heures) permet de croiser davantage de femelles et donc de se rapprocher de l'effectif réel de nids pondus. Tant que les tortues ne sont pas trop nombreuses, le marquage peut être effectué comme pendant les 6 autres nuits. Cette méthode est mise en place uniquement sur la plage de Yalimapo.

b) Le marquage

Durant la période de ponte (d'avril à août), les plages sont parcourues chaque nuit par des observateurs qui détectent les femelles en train de pondre afin de lire leur bague ou leur PIT. Ils procéderont au pitage des individus non identifiés. La lecture des bagues pour les Tortues olivâtres est aussi effectuée.

Le marquage des Tortues luths se fait à l'aide d'une puce électronique (PIT) injectée par une seringue dans l'épaule droite de l'animal. La lecture ou relecture de la puce électronique se fait à l'aide d'un lecteur TROVAN. Il permet d'identifier chaque femelle.

Ainsi, le suivi permet de relever des données de comptage (nombre de pontes) et de marquage (identification des femelles), des données sur la prédation, sur les menaces ... Toutes ces données sont regroupées par l'ONCFS dans une base de données collective (une base de marquage et une base de comptage), propriété des signataires de la convention.

A partir de ces données, sont tirés des résultats et des conclusions sur la dynamique de la population des tortues marines de Guyane (tendance démographique, taux de survie, mortalité...).

Le *tableau 1* décrit plus précisément les protocoles de comptage et de marquage ainsi que les dates exactes de suivi pour chaque site.

Tableau 1 : Protocoles de comptage et de marquage et dates de suivi sur chaque site de plage.

Acteur	Site	PROTOCOLE COMPTAGE			PROTOCOLE MARQUAGE		
		période	fréquence	durée	période	fréquence	durée
RN Amana	Awala	- toute l'année - 15 avril au 15 juillet	chaque matin * chaque nuit (en même temps que le marquage) * 1 nuit/semaine, à chaque quartier lunaire	4 heures 6 heures	-15 avril au 15 juillet	chaque nuit (sauf lors quartiers lunaires)	4 heures
KWATA	Cayenne (Zéphyr) et Rémire Montjoly (Montjoly, Apcat, Gosselins)	- 25 avril au 02 septembre - à partir du 15 mai	* chaque nuit * chaque matin	6 à 8 heures	-25 avril au 02 septembre	chaque nuit	6 à 8 heures
KULALASI	Pointe Isère	- 1 mai au 31 août	* chaque matin * chaque nuit	4 heures	- 1 mai au 31 août	chaque nuit	4 heures
SEPANGUY	Kourou ville Plage isolée (Karouabo)	- 15 avril au 31 juillet - 16 juin au 05 août	chaque matin chaque matin chaque nuit	 6 heures	 - 16 juin au 05 août	 chaque nuit	 6 heures

2 / MATERIEL

Le matériel est acheté sur subvention de la DIREN par l'ONCFS et prêté à chaque organisme (signature d'une convention de prêt).

Cette année, 14 lecteurs TROVAN et accessoires fonctionnels étaient disponibles (*tableau 2*).

Tous ces lecteurs lisent exclusivement le système TROVAN, excepté ARE H5 qui lit aussi Destron, Avid...

Quatre lecteurs (deux GR250 et deux ARE H5) avaient été achetés en 2006 et deux nouveaux lecteurs (GR250) ont été achetés en 2007.

	Nombre	Détail
Bagues (pinces)	400 (2)	
Lecteurs	14	2 ARE H5 (<i>photo 1</i>) 4 GR250 (<i>photo 2</i>) 6 à batterie interne 2 à batterie externe
Cordons	14	
Batteries	14	
Chargeurs	16	
Pits	260	
Seringues	15	

Tableau 2 : inventaire du matériel de suivi Tortues marines en stock à l'ONCFS en 2007

Ils ont été répartis entre chaque acteur comme suit dans le *tableau 3*.

	RNA	KWATA	SEPANGUY	CAMP ISOLE	Laurent (WWF)
Lecteurs	4 (2 GR250)	3	5 (2 ARE et 1 GR250)	1	1 (GR250)
Cordons	2	0	3		
Batteries	2	0	4		
Chargeurs	5	4	3	2	
Pits	300	920	40	216	
Seringues	4	3	2	2	

Tableau 3 : répartition du matériel entre les acteurs pour la saison de suivi de 2007

Cette année était la dernière année de marquage, après 10 ans de données. 600 Pits (*photo 3*) ont été achetés afin de poursuivre le pitage pour cette année, en plus des 1000 Pits restants de l'année dernière.



Photo 1 : lecteur ARE H5



Photo 2 : lecteur GR 250



Photo 3 : aiguille et PIT (Passive Transponder)

III/ SUIVI SUR LA ZONE EST GUYANE

1/ SUIVI SUR LES PLAGES DE KOUROU VILLE ET DE KAROUABO

Deux sites de suivi sont effectués par la SEPANGUY : la plage de Kourou ville qui s'étend sur 5 km où un comptage matinal est réalisé et la plage de Karouabo de 2 km de long sur le terrain du Centre Spatial Guyanais où un suivi nocturne et un comptage matinal sont effectués, grâce à l'installation d'un camp isolé.

a) La plage de Kourou ville

Le suivi a eu lieu du 16 avril au 31 juillet. Sur 106 jours, 54 patrouilles ont eu lieu, en moyenne une tous les 2 jours (2006 : 58 patrouilles sur 120 jours).

Contrairement à l'année 2005, mais en accord avec les suivis de 2002 à 2006, on constate une majorité de Tortues olivâtres (**32** pontes).

L'engorgement de la plage de Kourou explique peut être la diminution du nombre de pontes de Tortues luths observées depuis les années 2004-2005 (**20** pontes de Tortues luths).

Aucune ponte de tortue verte n'a été dénombrée.

Les chiffres de cette année 2007 sont donnés dans le *tableau 4*.

Espèce	Nombre de pontes	Nombre de demi-tour
Tortue luth	20	3
Tortue olivâtre	32	12
Tortue verte	0	1
TOTAL	52	16

Tableau 4 : synthèse des pontes de tortues marines sur la plage de Kourou ville.

Le nombre de pontes est comparable à celui des années passées (54 en 2005 et 50 en 2006).

b) La plage de Karouabo

Le suivi a eu lieu du 16 juin au 05 août.

118 traces (avec et sans ponte) ont été comptabilisées, trois fois moins qu'en 2006 (343). Les Tortues olivâtre sont les plus nombreuses à être venues pondre sur cette plage (**75** pontes), puis les Tortues luths (**29**) et enfin **3** pontes de tortues vertes (*tableau 5*)

Espèce	Nombre de pontes	Nombre de demi-tour
Tortue luth	29	0
Tortue olivâtre	75	9
Tortue verte	3	2
TOTAL	107	11

Tableau 5 : synthèse des pontes de tortues marines sur la plage de Karouabo.

Cette année, le prélèvement de peau dans le cadre du programme Interreg CARET n'a pas été effectué sur les Tortues olivâtres, l'échantillonnage avait été suffisant l'année dernière. Par contre, le pittance des Tortues luths a été réalisé.

Sur les 29 pontes de Tortues luths, 18 individus ont été observés, 4 avaient déjà un Pit et 14 ont été pittés. Lors de cette campagne, 2 individus pittés en juin sont revenus pondre sur cette même plage 15 jours après, ainsi qu'une autre tortue déjà pittée observée en juin.

Un fait remarquable est à signaler : le cadavre d'une tortue caouanne a été retrouvée sur cette plage le 29 juin.

2/ SUIVI SUR L'ILE DE CAYENNE

a) Les données de comptage

- Tortue luth *Dermochelys coriacea*

4969 montées (1879 en 2006) ont été recensées avec **4727** pontes cette année. C'est la plus grosse saison de nidification observée sur l'Est de la Guyane depuis la mise en place du programme en 1998.

Le taux de demi-tour sans ponte est de 5%, semblable aux années précédentes.

L'essentiel des pontes a été observé entre la seconde quinzaine d'avril et la première quinzaine de juillet, avec 4 nuits à plus de 100 pontes et 14 nuits à plus de 80 pontes comptabilisées.

- Tortue verte *Chelonia mydas*

Seulement **39** pontes de Tortues vertes ont été dénombrées sur l'Ile de Cayenne. Ceci est expliqué par le suivi tardif par rapport à la saison de ponte de cette espèce (janvier à mai).

- Tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*

2141 Tortues olivâtres sont montées sur l'Ile de Cayenne avec **2030** pontes dénombrées. Le taux de demi-tour est de 5,1%, relativement faible par rapport à l'année dernière qui était de 8,5%. Des pics de ponte ont eu lieu le 28 juin, le 5 juillet (avec 119 pontes) et le 19 juillet.

Espèce	Nombre de pontes	Nombre de demi-tour
Tortue luth	4727	242
Tortue olivâtre	2030	111
Tortue verte	39	0
TOTAL	6737	353

Tableau 6 : synthèse des pontes de tortues marines sur l'Ile de Cayenne

b) Les données de marquage

4743 tortues luths ont été observées lors des patrouilles nocturnes, soit 100% des pontes recensées, l'effort de patrouille ayant été optimal.

1519 individus femelles ont été identifiés, ce qui représente plus du double de l'année dernière (489), et permet de proposer un nombre moyen de ponte par tortue de $1519 / 4743 = 3,2$. Pour l'essentiel, des individus étaient non encore marqués (1219 soit 80%). Ce taux élevé reste comparable aux années précédentes (86% en 2005, 81% en 2006).

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de femelles identifiées	412	82	246	324	602	489	1519
Nombre de femelles non marquées	403	64	141	248	521	397	1219

Tableau 7 : nombre de femelles identifiées et non marquées par année sur l'Ile de Cayenne.

De plus, dans le cadre du projet Interreg Caret, l'équipe CNRS de Jean Yves Georges a équipé 14 Tortues olivâtres (12 en Guyane et 2 au Surinam) de balise Argos (n=10) et de GPS à réponse rapide (n=4), en collaboration avec le WWF et Kwata.



IV/ SUIVI SUR LA ZONE OUEST GUYANE (RESERVE NATURELLE DE L'AMANA)

1/ SUIVI SUR LA PLAGE DE YALIMAPO

a) Les données de comptage

- Tortue luth *Dermochelys coriacea*

Entre le 15 avril et le 31 juillet (durée de la campagne de suivi), **6122** pontes ont été recensées.

Le maximum de pontes a été observé le 06 juin avec 148 pontes en une nuit.

Quant aux demi-tours, ils sont au nombre de 370, soit 6%.

La zone 2 de la plage reste cette année encore la zone privilégiée pour la ponte des Tortues luths.

- Tortue verte *Chelonia mydas*

La saison de ponte des Tortues vertes s'étend de janvier à mai. Durant la campagne (avril à juillet), **747** pontes ont été relevées. Le maximum de ponte est le 25 avril avec 35 pontes. Depuis le 01 janvier et jusqu'au 31 juillet, **1331** pontes et 120 demi-tours ont été comptabilisés.

Cette année encore, on observe le même processus que les années précédentes : à une année à forte présence de Tortues vertes (2004 et 2006 par exemple) succède une année pauvre en effectif (2005 et 2007).

- Tortue olivâtre *Lepidochelys olivacea*

23 pontes ont été comptabilisées (10 en juin et 13 en juillet). Un demi-tour a été relevé.

Espèce	2001	2002	2003	2004	2005	2006*	2007
Tortue luth	1662	4172	5541	4809	7260	4183	6122
Tortue verte	388	814	309	1571	531	1455	747
Tortue olivâtre	9	12	10	23	34	3	23
TOTAL	2059	4998	7135	6403	7825	5641	6892

Tableau 8 : synthèse des pontes de tortues marines depuis 2001 sur la plage de Yalimapo.

* les chiffres 2006 sont sous-estimés dû aux problèmes internes de la Réserve Naturelle de l'Amana.

b) Les données de marquage

L'équipe de la Réserve a identifié 1169 Tortues luths différentes. 252 Pits ont été posés.

L'intervalle interponte est en moyenne de 19 jours.



c) Autres données

* Echouages

Les échouages ont été nombreux cette année avec :

- 1 échouage de Tortue verte le 16 février.
- 14 échouages de Tortues luths sur la plage de Yalimapo.
- 1 échouage de Tortue luth dans les rizières de Mana.
- 5 cadavres de Tortues luths en mer, face à la Réserve.

Il est à noter que 4 échouages de Tortues luths sont à déplorer le même jour (06 mai) sur la plage de Yalimapo et que 3 cadavres de Tortues luths étaient prises dans un même filet le 30 mai.

* Tapouilles

Le nombre de tapouilles a été noté chaque jour par les patrouilleurs. Ainsi des tapouilles ont été observées à 115 reprises face la Réserve de janvier à juillet. Une étude plus approfondie a été effectuée par le WWF cette année.

* Chiens errants

De nombreux chiens étaient encore présents cette année sur la plage de Yalimapo et ont pillé de nombreux nids sur mais aucun suivi précis n'a été réalisé.



2/ SUIVI SUR POINTE ISERE

a) Les données de comptage

En raison de la forte érosion des sites tels qu'Organabo et Irakumpapi, seule la plage de Pointe Isère a été fréquentée par les tortues marines cette année.

Un camp isolé a été installé sur Pointe Isère, afin d'assurer un suivi du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, représentant ainsi 1066h11 de travail.

Comme chaque année, on constate une majorité de Tortues luths (**1593** pontes), puis de Tortues vertes (**282** pontes) et enfin **40** pontes de Tortues olivâtres sont à noter. Une seule Tortue imbriquée est venue pondre sur ce site (2 pontes en 2006).

Le taux de demi-tour sans ponte de Tortues luths est de 19%, supérieur aux autres sites de plages (5% sur Cayenne, 6% sur Yalimapo), expliqué probablement par le fait de l'encombrement de Pointe Isère par des troncs et des branches.

Les chiffres de cette année 2007 sont donnés dans le *tableau 9*.

Espèce	Nombre de pontes	Nombre de demi-tour
Tortue luth	1593	304
Tortue olivâtre	40	30
Tortue verte	282	82
Tortue imbriquée	1	
TOTAL	1902	314

Tableau 9 : synthèse des pontes de tortues marines sur la plage de Pointe Isère.

b) Les données de marquage

539 Tortues luths différentes ont été identifiées. 258 nouveaux individus ont été pités.

c) Autres données

* Emergences : 18 émergences de Tortues luths et 119 émergences de Tortues vertes ont eu lieu.

* Mortalité

Les échouages ont été nombreux cette année avec :

- 18 échouages de Tortues luths.
- 1 échouage de Tortue olivâtre.

Plusieurs cas d'envasement de Tortues luths ont été observés, entraînant le sauvetage de certains individus, ceux les plus accessibles.

* Tapouilles : le nombre de tapouilles a été noté chaque jour par les patrouilleurs. Ainsi des tapouilles ont été observées à 117 reprises face à Pointe Isère, quasiment une par jour.

* Pirogues de frêt : 110 canots de frêt de bushinengé pour alimenter les sites d'orpaillage ont été observés, avec 5 naufrages sur Pointe Isère.



V / NOMBRE TOTAL DE PONTES EN GUYANE EN 2007

Au total, les équipes ont comptabilisées 15 763 pontes toutes espèces confondues. Le détail par espèce et par site se trouve dans le tableau ci-dessous.

SITE DE PONTE	Tortue luth	Tortue olivâtre	Tortue verte	Tortue imbriquée
Awala Yalimapo	6122	23	747	
Pointe Isère	1593	40	282	1
Ile de Cayenne	4727	2030	39	
Kourou ville	20	32	0	
Karouabo	29	75	3	
TOTAL	12 491	2 200	1 071	1

Tableau 10 : nombre de pontes par site, durant la campagne de suivi d'avril à août 2007.

Il est important de signaler que la saison de ponte 2007 est exceptionnelle pour les Tortues luths, supérieure à tous les chiffres obtenus depuis 2000. Cette évolution a aussi été notée dans d'autres sites de ponte tels que les Antilles françaises et Trinidad et Tobago (La Gazette des Karets, janvier 2008). La continuité du suivi est alors importante afin de confirmer ou non cette augmentation.

VI / PROBLEMES RENCONTRES

Différents problèmes resurgissent à la fin de cette nouvelle campagne de suivi :

* Le matériel. Les lecteurs ARE H5 ne sont pas fiables. Ils ne sont pas assez rapides dans la détection du PIT, inconvénient quand le nombre de tortues à « lire » est trop important. Ils ont été abandonnés dès le début de la saison de suivi. Le nouveau lecteur GR250 est très efficace, sauf un qui a été renvoyé au fournisseur car la batterie se déchargeait beaucoup trop vite. Deux nouveaux lecteurs GR250 ont donc été commandés fin 2007, afin de remplacer le stock d'anciens lecteurs.

* La Réserve Naturelle de l'Amana. La saison 2007 a été effectuée une année de plus sans conservatrice. Grâce au travail de Ronald, de Vivien, des bénévoles, et de la coordinatrice des actions de suivi (ONCFS), le suivi a pu être réalisé jusqu'à la fin, le 15 juillet. Or cette date aurait dû être prolongé au 31 juillet, dû au nombre important de Tortues luths encore présentes. Les contrats des écovolontaires se terminant au 15 juillet (ils ont été établis par la conservatrice avant son départ), Ronald a donc continué seul le comptage, le marquage ne pouvant plus être poursuivi.

Quant au rapport, il a été réalisé par Vivien, Ronald et la coordinatrice des actions de suivi (ONCFS), sans nouvelle de la conservatrice ne se préoccupant pas du déroulement de la campagne.

* L'insécurité. Feux sur la plage, coups de feux, groupes dangereux ont été notés par les écovolontaires à la RNA. Mieux informer la gendarmerie serait nécessaire. De nombreux échouages de tapouilles alimentant les sites d'orpaillage clandestin ont été signalés sur Pointe Isère. Par chance, aucune altercation n'a eu lieu avec les écovolontaires. La gendarmerie ne pouvait pas intervenir sur les lieux, malgré les appels téléphoniques de Kulalasi au moment des faits, ce qui est dommage.

* Les chiens errants. Ils sont toujours aussi présents sur les plages de Yalimapo et de Cayenne, entraînant des destructions de nids voire d'adultes de tortues, olivâtres le plus souvent. Face à ce problème qui dure depuis déjà de nombreuses années, une solution urgente doit être trouvée, telle que la création d'une fourrière, obligatoire dans les communes (Art. 213-3 du code rural). La demande d'un devis au vétérinaire de Saint Laurent a été faite cette année pour la plage de Yalimapo mais qui paye la capture et l'euthanasie ?

* La pollution lumineuse. Les éclairages continuent de déranger adultes et émergences sur les plages, principalement sur l'Ile de Cayenne. Un spot est mis en place chaque été sur la plage de Zéphyr, sur la portion appartenant au Conservatoire du littoral. Une rencontre avait été alors organisée entre le Conservatoire du littoral, Kwata et l'ONCFS pour discuter des améliorations pouvant être faites afin de diminuer l'impact de cet éclairage sur la plage. Puis le Conservatoire du littoral a rencontré le service technique de Cayenne. Un des deux spots a été réorienté pour diminuer le faisceau et les spots ont été éteints à 20h chaque soir, sauf en cas de nécessité (pompiers..). Kwata poursuit ce travail dans ce sens sur les autres plages.

* La pêche. Des échouages et des cadavres dans les filets ont été observés tout au long de la saison de ponte. Les tapouilles sont toujours autant présentes face à la Réserve Naturelle de l'Amana. Des interventions par les Affaires maritimes ont déjà été effectuées, opérations à poursuivre.

* Le braconnage. Des nids continuent d'être pillés et des adultes olivâtres ont été prélevés. La Brigade de l'ONCFS a arrêté 7 individus cette année, prouvant que poursuivre la surveillance des sites est indispensable.

Des causes naturelles viennent aussi s'ajouter dont l'encombrement des plages qui pourraient être diminué. En effet, les troncs sur la plage empêchent les tortues de pondre, faisant demi-tour, notamment sur la plage de Yalimapo. Un seul mayouri a été organisé par la Réserve Naturelle de l'Amana. Plusieurs devraient être organisés l'année prochaine afin de rendre plus efficace ce travail, après les grandes marées, durant la saison de ponte.

Ces différents problèmes ont aussi été discuté le 02 octobre 2007, lors de la réunion de bilan de la saison 2007 avec tous les acteurs, excepté Kulalasi et le WWF non présents.



VII/ CONCLUSION

Ce document synthétise le travail effectué par tous ces organismes lors du suivi des Tortues marines sur l'ensemble du littoral guyanais.

Le phénomène le plus marquant de cette année est la modification du littoral et plus précisément des plages suivies. Ainsi une érosion importante est à noter par rapport à l'année dernière et au cours de cette saison. En effet, la plage de Karouabo a fortement changé par rapport à l'année dernière, elle s'est fortement érodée. Ce paramètre peut être important pour expliquer la diminution du nombre de pontes sur les plages de Kourou par rapport à l'année dernière : érosion de la plage Karouabo, présence d'un talus de sable sur la zone 3 de Karouabo, envasement du rivage de Kourou. La plage de Yalimapo s'est fortement modifiée au cours de cette saison, notamment les zones aux 2 extrêmes de la plage : la zone 4 a disparu et la zone 1 n'était plus accessible à marée haute à la fin de la campagne. Quel est le devenir de cette plage ? Quant à Pointe Isère, elle s'est étendue jusqu'à pratiquement rejoindre la zone 4 de la plage de Yalimapo et un envasement commence à avoir lieu vers le rivage du village d'Awala. Et enfin, la zone 3 de Montjoly et la zone 2 d'Apcat se sont fortement érodées cette année.

La modification du littoral guyanais est bien connue et la prospection de nouveaux sites de plage, principalement dans l'Ouest, peut être envisagée si ce phénomène continue l'année prochaine.

D'autres problèmes continuent d'être présents comme chaque année tels que les chiens errants sur les plages de Cayenne et de Yalimapo, la pollution lumineuse sur l'île de Cayenne, les tapouilles face à la Réserve Naturelle de l'Amana, le braconnage. Il est donc important de réfléchir à la mise en place de solutions telles que la mise en place de fourrières, la dissuasion des tapouilles (opérations des Affaires maritimes à poursuivre), la collaboration avec les services techniques des municipalités pour la pollution lumineuse (déjà engagé pour la plage de Zéphyr), la poursuite des interventions de la brigade de l'ONCFS.

Les chiffres montrent encore une fois l'importance de la poursuite de ce suivi, enrichissant la base de données année après année, et ce grâce au dévouement et à la passion de ces personnes arpentant les plages jour et nuit.





*Installation
du camp de
Karouabo*



*Suivi sur
Pointe
Isère*



*Formation des écovolontaires à la Réserve Naturelle
de l'Amana*